ABONNÉ RÉSIDENT
du centre-ville

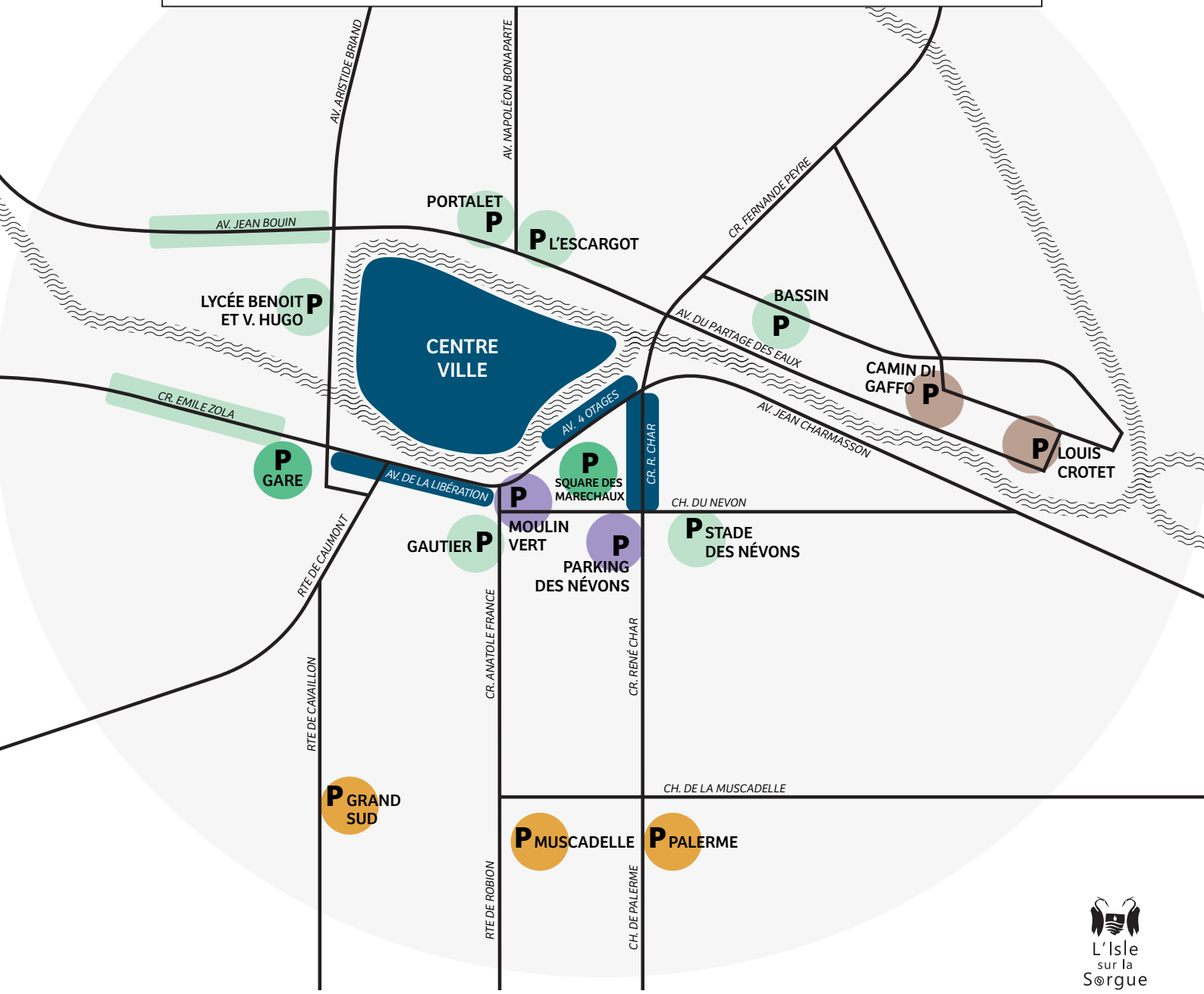

STATIONNEMENT GRATUIT

ZONE BLEUE

CENTRE-VILLE
Stationnement gratuit dans la limite de 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation du macaron

AVENUE DES 4 OTAGES ET COURS RENÉ CHAR
Stationnement gratuit dans la limite de 1h (sur présentation d'un disque bleu)

ZONE ORANGE
PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES

Stationnement gratuit sans limitation de durée

ZONE VERTE

2024 : PARKING GARE ET SQUARE DES MARÉCHAUX

À PARTIR DE 2025 : AUTRES PARKINGS ZONE VERTE

Stationnement gratuit limité à 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron

ZONE MARRON
SECTEUR PARTAGE DES EAUX

PARKING CAMIN DI GAFFO
Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron

STATIONNEMENT PAYANT

ZONE VIOLETTE
PARKINGS MOULIN VERT & NÉVONS

Stationnement payant préférentiel limité à 24h, sous réserve d'un abonnement

ZONE MARRON
SECTEUR PARTAGE DES EAUX

PARKING À BARRIÈRES – PLACE LOUIS CROTET
Stationnement payant

L'abonnement « résidents du centre-ville » ouvre droit à un stationnement prolongé en zone bleue du centre-ville jusqu'à 7 jours. Il ouvre droit à un stationnement gratuit sur des zones payantes à savoir en zone verte et zone marron (parking Camin di Gaffo). Enfin, il offre une tarification préférentielle en zone violette.